Document generated on 06/05/2025 9:42 a.m.

Revue d'histoire de l'Amérique française

La Revue de l'Université Laval, III, no 6 (février 1949) : 504-512. PARENT, RAYMOND, « L'École nationale des Chartes »

Adélard Desrosiers, ptre

Volume 3, Number 1, juin 1949

URI: https://id.erudit.org/iderudit/801538ar
DOI: https://doi.org/10.7202/801538ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)
1492-1383 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Desrosiers, A. (1949). Review of [*La Revue de l'Université Laval*, III, no 6 (février 1949) : 504-512. PARENT, RAYMOND, « L'École nationale des Chartes »]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *3*(1), 133–134. https://doi.org/10.7202/801538ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1949

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

REVUE DES REVUES

La Revue de l'Université Laval, III, no 6 (février 1949): 504–512. PARENT, RAYMOND, "L'École nationale des Chartes".

Il y a plus de vingt-cinq ans, Pierre-Georges Roy fondait à Québec le Bureau des Archives provinciales dont il a tiré depuis, dans un *Rapport* annuel, d'innombrables documents historiques qu'il ajoutait d'ailleurs à ceux de son *Bulletin* mensuel qui vient d'atteindre sa 55e année. L'abbé Ivanhoë Caron y a publié, pour sa part, 2,000 pages d'analyses de textes

sur l'histoire de l'Église du Canada. Les dépôts d'archives anciennes, remontant même aux premiers temps de la Nouvelle-France, ne manquent pas dans notre province et des chercheurs, de plus en plus nombreux, en ont appris le chemin. Ils feront bien de lire l'article qu'a publié M. Raymond Parent dans la Revue de février, sur l'"École nationale des Chartes". Huit bonnes pages sur la fondation et la nature de cette célèbre École, ses ramifications en divers pays, ses méthodes de travail, ses cours comprenant: paléographie, philologie romane, bibliographie et service des bibliothèques, diplomatique, histoire des institutions politiques, administratives et judiciaires de la France, service des archives, histoire du droit civil et du droit canonique, archéologie du Moyen âge. Une brève étude de chacune de ces techniques historiques permet d'en apprécier l'importance relative et d'en faire l'application à l'état actuel de nos archives et de nos bibliothèques. Nos institutions politiques et religieuses nous sont venues en ligne droite de la monarchie française. N'avons-nous pas le devoir, pour les mieux comprendre et juger, de les étudier à leur source même, comme l'enseigne l'École des Chartes?

Adélard DESROSIERS, ptre.